

*Journée des personnes âgées*

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre approuvent également la motion et acceptent qu'elle soit renvoyée à un comité. Ce faisant, nous reconnaissons ce que les personnes âgées ont fait pour notre société. Nous apprécions non seulement ce qu'elles ont fait mais ce qu'elles font encore à l'heure actuelle et ce qu'elles feront à l'avenir.

● (1750)

Je me demande si, avant de proposer cette motion, on a consulté les groupes de personnes âgées des différentes régions du pays. D'après ce que j'ai constaté, ces personnes refusent de plus en plus d'être cataloguées et étiquetées. Je serais très curieux de connaître l'opinion de cette catégorie de citoyens quant à la façon de célébrer cette journée.

Au cours de mes rencontres, non seulement avec des groupes de ma circonscription mais également avec des associations de personnes âgées qui sont venues à Ottawa, j'ai appris que ces personnes n'aiment pas du tout les programmes gouvernementaux empreints de paternalisme. Elles veulent jouer un rôle à part entière dans la société et elles ont beaucoup à apporter. Nous avons certainement eu la preuve que leur expérience est extrêmement précieuse et que la société en a besoin.

Je songe particulièrement au cas de ma circonscription. Les personnes âgées se sont non seulement entraînées, mais elles sont également venues en aide à d'autres citoyens. Je dois dire, comme l'a fait mon collègue, que les personnes âgées ont fait preuve d'une grande combativité lorsqu'elles se sont organisées pour obliger le gouvernement à renoncer à une mesure très injuste visant à désindexer les pensions. Les grands-parents et les autres citoyens âgés croient également que le gouvernement devrait renoncer aussi aux mesures de désindexation prévues dans le projet de loi C-70 à l'égard des allocations familiales. De nombreux groupes à qui j'ai parlé le printemps dernier jugeaient aussi indispensable de défendre les enfants canadiens que les retraités.

Tous les députés conviendront, j'en suis sûr, que les personnes du troisième âge nous apportent beaucoup grâce à leur désir sincère de réformer la société. Je viens de vous en citer un exemple, mais il y en a bien d'autres. A Vancouver, des groupes de personnes âgées et de retraités ont formé un mouvement de solidarité pour s'opposer à un grand nombre de politiques extrêmement injustes que le gouvernement provincial de Colombie-Britannique voulait imposer. Elles l'ont fait parce que ces politiques leur faisaient beaucoup de tort et en causaient également à l'ensemble de la société.

Nous sommes certainement d'accord pour désigner une journée spéciale en l'honneur des personnes âgées. Il faut reconnaître le rôle de bâtisseurs de notre pays et leur contribution pendant toutes les années productives de leur vie active. Il faut reconnaître leur rôle de grands champions de la réforme. Ils méritent non seulement le respect de chacun d'entre nous, mais également qu'on soit sensible à la situation dans laquelle se trouvent actuellement bon nombre de personnes du troisième âge.

En quelques mots, je voudrais signaler l'inquiétude que nous devrions tous éprouver et que nous éprouvons tous, du moins je l'espère, à l'égard des pauvres du troisième âge et surtout des femmes qui n'ont pas encore 65 ans, mais qui sont déjà d'âge mûr et qui disposent de très peu de ressources, étant seules et sans possibilité de travailler. Leur pauvreté s'accroît lorsqu'elles atteignent l'âge de la pension. Elles touchent des prestations de pension très faibles et sont donc prises dans le cycle infernal de la pauvreté. Voilà tout ce dont nous devons nous souvenir en célébrant une journée en l'honneur des personnes âgées. Nous espérons que tous les députés envisageront cette possibilité. Pour conclure, je voudrais dire que nous approuvons la proposition. Nous espérons que le gouvernement consultera les groupes de personnes du troisième âge quant à la meilleure façon de célébrer cette journée. Sur ce, je reprends ma place.

[Français]

**Mme Gabrielle Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, puisqu'il y a unanimité des deux côtés de la Chambre, je demande que la motion soit déferée au comité.

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie):** Monsieur le Président, j'aimerais parler sur cette motion. Je trouve curieux qu'un député de ce gouvernement, après avoir décidé de couper, de désindexer les pensions de sécurité de la vieille, après avoir forcé les personnes âgées à faire un geste historique, un geste que jamais ces personnes ont dû faire pour être défendues au Canada... ces gens-là ont été obligés de venir ici, sur la Colline parlementaire, ces gens-là ont été obligés, alors qu'ils étaient habitués par les gouvernements antérieurs d'avoir des députés de cette Chambre pour les défendre, les protéger contre la taxe sur la maladie, pour assurer de meilleurs revenus. On nous arrive avec de l'hypocrisie pour avoir une journée pour les personnes âgées, monsieur le Président, est-ce que cette journée mémorable va être la journée où M<sup>me</sup> Denis est venue ici dire au premier ministre ce que les personnes âgées pensaient? Est-ce que la présidente honoraire de cette journée-là va être M<sup>me</sup> Solange Denis qui, elle, a défendu les personnes âgées? Le député qui vient de proposer cette motion-là, où était-il lorsque les personnes âgées lui ont demandé de l'aide?

Monsieur le Président, c'est inacceptable qu'à l'approche de Noël, alors que toutes les familles vont aller rencontrer leurs pères et leurs mères et qu'on s'est battu ici, à la Chambre, contre ces députés conservateurs qui désiraient couper dans le chèque de pension de vieillesse...

**Le président suppléant (M. Charest):** A l'ordre! L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bertrand) invoque le Règlement.

**Mme Bertrand:** Monsieur le Président, après avoir eu tout à l'heure le consentement des deux côtés de la Chambre, je voudrais demander au député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) s'il est pour ou contre la motion?